

#### **TABLE GUICHARD**

Marque: Tizu

Catégorie: Table | Poids: 14.5 kg

Matière: Acier upcyclé (53%), Aggloméré upcyclé (44%), Tissu upcyclé (1%,),

Résine et vernis (2%)





## Référentiel d'analyse

- Base IMPACTS, établie par l'ADEME
- Référentiel transverse : BP X 30-323-0
- Référentiel sectoriel : Mobilier meublant (BP X 30-323-4) révisé en 2017

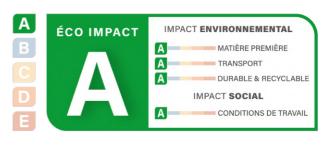
## Hypothèse principales

- Matières premières: Utilisation des valeurs "Acier non spécifié pour meuble - moyen",
  "Aggloméré tubulaire, 4mm, sylviculture non durable, 1kg, RER", "Résine époxy, RER/Epoxy resin, RER", "Fil de coton conventionnel, inventaire partiellement agrégé" et "Finition PU, GLO/PU Finish, GLO"
- Fabrication & Assemblage: Utilisation du mix énergétique français
- Transport d'approvisionnement : Camion chargé à 70%
- Transport de distribution: Considération du marché français, application d'une distance moyenne de 500 km, camion chargé à 12.5%
- Fin de vie : valeurs par défaut données dans le rapport DEA de l'ADEME

# Points forts de produit

- Matières premières: L'utilisation de matières premières majoritairement upcyclées, réemploi de déchets.
- Transport : Circuit d'approvisionnement local, effort spécifique sur les modes d'emballages et le circuit logistique.
- **Durable & recyclable :** Produits garantis deux ans, pièces détachées disponibles sur le site.
- **Conditions de travail :** Démarche locale et raisonnée de production, démarche de responsabilité environnementale et de sécurité financière engagée.

### **Score Eco Impact**



# Indicateurs d'impacts



Effet de serre

14.1 kg éq. CO2\*

-28% par rapport au produit médian\*Hors impact matière première upcyclée

Référentiel en cours de validation"

Concrètement



Produire 100 **Table Guichard** permet d'économiser **1 aller retour Paris - Budapest en avion** par rapport à un produit médian

#### Durée de vie



Garantie **2 ans Pièces détachées** disponibles

# Composition matières

98%

matières upcyclées

Produit comportant au moins 20% de matière issue du réemploi ou de la réutilisation - Eligible au sens de l'article 13 de la loi AGEC